

# Brief Nr. 198

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Neues Berner Taschenbuch**

Band (Jahr): **17 (1911)**

PDF erstellt am: **20.06.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

effusion de cœur, combien je suis touché et frappé de tout ce que vous avés fait pour moi.

Je crois devoir tenir cette vocation absolument secrète, je n'en ai rien dit à qui que ce soit, et je vous supplie de vouloir bien en faire autant.

Brugg ce 21 Avril 1768.

J. G. Zimmermann.

198.

(Bern Bb. 28, Nr. 95b.)

Je suis infiniment sensible à la part que vous prenés à mon avancement et à tout ce que vous avés fait pour moi dans une occasion si importante. Je vous supplie de vouloir bien me continuer vos bonnes graces, de m'honorer toujours de votre protection et de m'aider de vos excellents conseils. Si je puis jamais vous être bon à quelque chose, si je puis l'être à ceux que vous aimés et que vous estimés, ordonnés je vous conjure, et croyés que rien au monde ne scauroit m'être plus intéressant et plus agreable.

Les arrangements que je suis obligé de prendre m'ont forcé lundi passé à rompre mon secret. Ainsi, Monsieur et très gracieux Patron, il n'est plus necessaire de cacher cette affaire à mes connoissances de Berne, j'en ai parlé aujourd'hui au Professeur Stapfer. Une chose qui me fait beaucoup de plaisir c'est que je vois qu'on me regrette ici et que des gens versent pour moi des larmes qui n'ont gueres été mes amis. Je vois aussi d'un autre coté que parmi mes concitoyens que j'ai conté au nombre de mes amis, et que j'ai toujours traité comme tels, on porte du fond de l'ame envie à mon sort. Tout cela amuse.

Je vous suis infiniment redevable d'avoir bien voulu entrer dans quelques détails à l'égard de ma situation future.

Je sens bien que Hannovre doit être chère, mais je me conduirai avec toute la prudence nécessaire à cet égard. Je ne sais pas ce que vous entendés par des Porteurs? j'ai de fort bonnes jambes, et ma femme les aura, à ce que j'espère, ma belle mere ne sortira guères.

Si le Roi me feroit la grace de me payer les frais de mon voyage, je pourrai risquer peutêtre de prendre quelques affaires de plus avec moi? Par exemple trouve-t-on des commodes, des bureaux, des tables à Hannovre comme vous les trouvés chés Funk à Berne? Nous avons tout cela. Je sens bien qu'il seroit ridicule de charier dans un pays éloigné de l'étain, de la fayence, de la porcelaine, des miroirs. Ou y a-t-il à cet égard quelque exception à faire?

J'ai sondé par main tierce si j'oserois supplier le ministre de m'indiquer quelqu'un qui se charge de mes affaires. Jusqu'ici je n'ai point eu l'honneur d'écrire encore à S. E. de Munchhausen, mais je le ferai, si par le retour du courier vous voulés bien me donner l'adresse de ce Seigneur? Puis-je écrire la lettre sur du papier tel que celui-ci?

Il paroît en effet que les fonctions de premier medecin ne sont qu'agreables. Mais je n'entends rien par ex. aux maladies des bestiaux qui sont aussi du ressort d'un conseil de santé, et comment pourrai-je suppléer à cette ignorance? Serai-je assesseur du conseil de santé ou Président? ou mon individu sera-t-il le conseil de santé?

Ne connoissés-vous point, Monsieur et très gracieux Patron, messieurs les medecins de la cour? Je ne connois que le Dr. *Wichmann* de nom; est-ce peut-être ce M. *Wichmann*, Danois, qui a étudié avec moi à Gottingue? Il m'importeroit de connoitre un peu les caracteres de ces Messieurs. Mon dessein est de vivre avec eux au mieux, comme avec tout le monde sans exception. Ce n'étoit que le malheur qui m'a rendu un peu caustique dans ce pays-ci, et surtout l'hypochondrie. Mais il n'en sera plus question, je serai donc comme un agneau.

J'ai vu hier M. de *Hellerstein* qui a étudié à Gottingue et qui connoit très bien la carte de cette ville. Il me dit qu'il y a une desunion affreuse entre les Professeurs en Medecine, surtout entre *Schröder* et *Vogel*, qu'ils en sont venus nouvellement à des exces indecents, portés devant le ministre de Hannover; que l'un y a écrit que l'autre avoit tué tel malade etc. Tout cela est bien facheux pour ceux que cela regarde; je pense que le meilleur parti pour moi sera la douceur et l'honneteté avec tous?

*M. Richter* votre collegue vient d'épouser la veuve d'un Professeur *Crusius*.

Oserois-je vous demander qui est ce M. de *Hellerstein*? Il me dit qu'il a eu l'honneur de vous voir la semaine passée.

Vous avés presque la guerre à Berne. Les Neuf-chatelois sont des gens affreux, detestables, indignes de la pitié d'un honnete homme, mais je pense que le Roi de Prusse scaura au mieux les ranger. Est-on bien sur que tout ce desordre n'entrainera aucune mauvaise suite pour notre pays?

Br. ce 4 May 1768. J. G. Zimmermann.